

# Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

*Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

# Composition et structures des ménages au Maroc

---

**Abdellatif LFARAKH**

CERED, Rabat, Maroc

## Introduction

Le recensement de 1982 nous a permis d'exploiter certaines informations donnant une image assez détaillée de la composition et de la structure des ménages. Ces données sont tirées d'un échantillon aléatoire constitué de 57 193 ménages dont 53,7 % résident en milieu rural. Dans une première partie, nous tracerons l'évolution du nombre des ménages et les changements de leurs structures selon la taille (nombre de personnes par ménage) et le milieu de résidence. Dans une deuxième partie, un essai de typologie des ménages se fondant, d'une part, sur le concept de statut matrimonial et, d'autre part, sur le processus de reproduction, sera présenté selon le sexe du chef de ménage.

## I - Ménages selon la taille : structure et évolution

### *1.1. Evolution du nombre et de la taille des ménages*

La quasi-totalité de la population du Maroc vit dans un ménage; la population dite comptée à part regroupe moins de 1 % des individus. Au cours des deux périodes intercensitaires, le nombre des ménages a évolué moins rapidement que la population municipale (voir tableau 1). Cette dernière, de 11,626 millions en 1960, est passée à 15,321 millions en 1971, puis à près de 20,260 millions en 1982, soit des taux d'accroissement égaux respectivement à 2,52 % et 2,54 %. Au cours des mêmes périodes,

le nombre des ménages est passé de 2,427 millions en 1960 à 2,740 millions en 1971 et à 3,419 en 1982, soit des rythmes d'accroissement de 1,1 % et 2,0 % seulement. Ceci explique l'augmentation du nombre de personnes par ménage qui a atteint 5,9 en 1982 contre 4,8 en 1960.

TABLEAU 1 - POPULATION ET NOMBRE DE MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE :  
1960, 1971, 1982, 1986 ET 1990/91

Année et milieu	Population	Ménages	Taille moyenne des ménages	taux d'accroissement annuels (en %)	
				Population	Ménages
Ensemble du Maroc					
1960	11 626 232	2 426 884	4,8		
1971	15 321 210	2 740 000	5,6	2,52	1,10
1982	20 259 832	3 419 282	5,9	2,54	2,01
1986	22 703 000	3 946 262	5,8	2,89	3,65
1990/91	25 608 526	4 497 766	5,7	2,68	2,91
Milieu urbain					
1960	3 411 671	801 805	4,3		
1971	5 367 964	1 024 000	5,2	4,17	2,23
1982	8 607 668	1 594 259	5,4	4,34	4,06
1986	10 122 000	1 933 302	5,2	4,13	4,94
1990/91	12 005 170	2 297 585	5,2	3,79	3,84
Milieu rural					
1960	8 214 561	1 625 079	5,1		
1971	9 953 246	1 716 000	5,8	1,75	0,49
1982	11 652 164	1 825 023	6,4	1,43	0,56
1986	12 581 000	2 012 960	6,3	1,94	2,48
1990/91	13 603 356	2 200 181	6,2	1,74	1,98

Sources :

1960 - Service Central des Statistiques. Résultats du recensement de 1960 : Vol. I et Vol. IV.

1971 - Direction de la Statistique. Résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1971 : niveau national (Population municipale, tableau O1AE).

- Direction de la Statistique : Etudes Economiques et Statistiques n° 8. Article signé A. EL GHAZALI.

1982 - Direction de la Statistique. Caractéristiques socio-économiques de la population, niveau national : tableaux O1A et O1M.

1986 - Direction de la Statistique, CERED.

1986 - Analyses et tendances démographiques au Maroc.

- Les nombres de ménages pour l'année 1986 ont été estimés par multiplication de la population urbaine et rurale de 1986 par les proportions correspondantes de chef de ménage dans la population de l'Enquête Emploi en milieu urbain de 1986 et de celle en milieu rural de 1986-1987 (respectivement les tableaux 1.3 et 1.03).

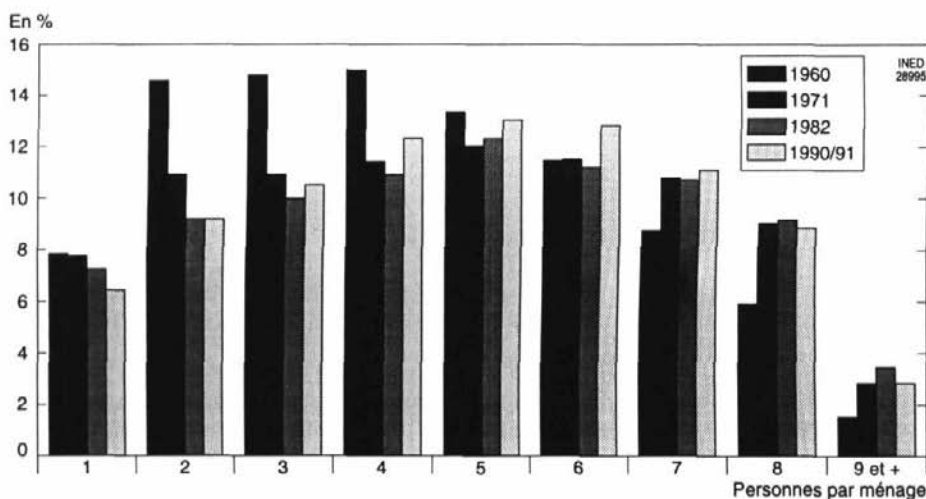
1990/91 - Direction de la Statistique. Enquêtes statistiques niveaux de vie des ménages 1990/91 - Premiers résultats vol 1 : Rapport de synthèse, p.99.

Les ménages sont inégalement répartis entre les milieux urbain et rural. La campagne en abrite plus de la moitié, mais sa part est en rapide régression : 67 % en 1960 et 49 % en 1990/91, soit une diminution nettement plus forte que celle de la population résidant à la campagne : 71 % en 1960 et 53,1 % en 1990/91.

Les deux milieux de résidence ont connu une évolution positive du nombre des ménages et de leur population, mais avec des rythmes différents. L'écart entre les taux d'accroissement de la population et des ménages est nettement inférieur en milieu urbain. Le fossé entre taille des ménages urbains et ruraux s'est donc creusé : 5,1 contre 4,3 en 1960 et 6,2 contre 5,2 en 1990/91, soit un écart entre les deux milieux passant de 0,8 à 1,0 personne par ménage entre 1960 et 1990/91.

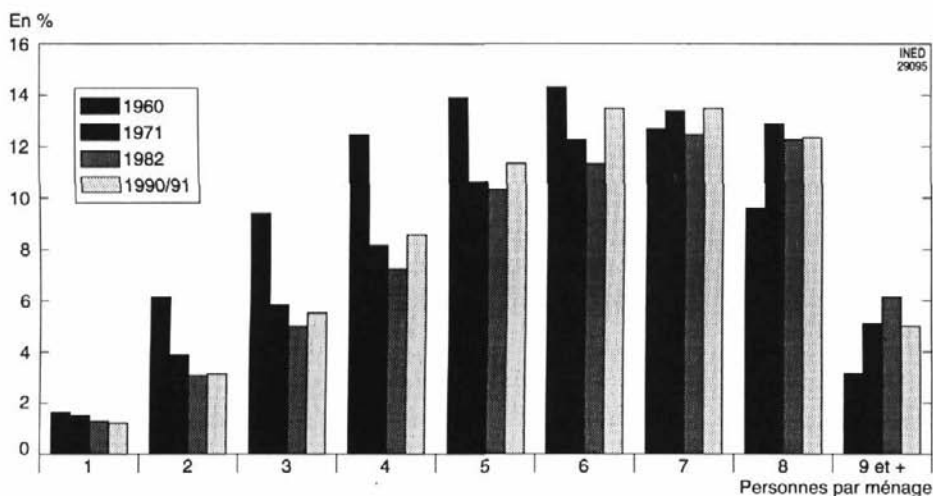
## 1.2. Structures des ménages selon leur taille

L'évolution de la taille moyenne des ménages reflète, évidemment, les transformations intervenues au niveau de la distribution des ménages selon leur dimension. Ainsi, on constate que parmi l'ensemble des ménages du pays, 52,1 % étaient composés de moins de cinq personnes en 1960 contre 40,7 % en 1971 et beaucoup moins (37,0 %) en 1982 et en 1990/91 (38,2 %). En revanche, ceux dont la taille moyenne est de sept personnes et plus, ont vu leur part progresser de 23,2 % en 1960 à 36,0 % en 1971, à 39,6 % en 1982 puis à 36,1 % en 1990/91 (voir graphique 1). La taille modale des ménages qui se situait aux environs de 3 à 4 personnes en 1960, s'est déplacée progressivement vers les tailles 5 et 6 (voir tableau 2). Ces changements de la structure des ménages selon leur dimension ont touché aussi bien le milieu urbain que le milieu rural.



Graphique 1 - Structure des ménages selon la taille

La répartition des ménages selon la taille, masque celle des individus les constituant (voir graphique 2). Ainsi en 1982, la proportion des ménages d'une ou deux personnes était de 16,3 % mais seulement 4,3 % des individus y vivaient. Le même constat vaut pour les ménages de 7 personnes et plus. La part de ces derniers était de 39,6 % alors que celle des individus les constituant atteignait 61,8 %. Autrement dit, près des deux tiers de la population vivaient dans des ménages de 7 personnes et plus et moins d'une personne sur cinq était membre d'un ménage de petite taille (1 à 2 personnes).



Graphique 2 - Structure de la population selon la taille des ménages

### 1.3. Facteurs affectant la taille moyenne des ménages

L'augmentation de la taille moyenne des ménages observée entre 1960 et 1990/91 peut être décomposée en deux éléments distincts : (a) le nombre d'enfants par ménage, reflète surtout des changements des niveaux de la fécondité et de la mortalité et (b) le nombre d'adultes par ménage qui indique les tendances des adultes à vivre en cohabitation avec d'autres ménages ou à former leurs propres ménages.

Appliquée aux données sur le nombre de ménages et sur l'effectif de la population, cette décomposition donne les résultats suivants :

Au niveau national, l'augmentation de la taille moyenne des ménages entre 1960 et 1990 est due uniquement à l'accroissement du nombre moyen d'adultes par ménage et non à celui des enfants par ménage (voir tableau 2). Toutefois, ces deux facteurs n'ont pas eu le même effet entre chaque période intercensitaire. Ainsi, entre 1960 et 1971, l'augmentation du nombre d'enfants par ménage a été déterminante; elle représentait 62,5 % de l'évolution de la taille moyenne des ménages. En revanche, entre 1971 et 1982,

l'augmentation du nombre d'adultes par ménage, soit une cohabitation accrue, est devenue le facteur exclusif d'accroissement de la taille des ménages. Elle a plus que compensé l'effet négatif de la baisse du nombre d'enfants par ménage. La même chose peut être observée entre 1982 et 1990/91.

TABLEAU 2 - COMPOSANTES DE L'EVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE : 1960 A 1990/91

Composantes de la taille	Années				Différences absolues			
	1960	1971	1982	1990/91	71-60	82-71	90-82	90-60
Ensemble du Maroc								
Enfants	2,1	2,6	2,5	2,1	+0,5	-0,1	-0,4	+0,0
Adultes	2,7	3,0	3,4	3,6	+0,3	+0,4	+0,2	+0,9
Taille moyenne	4,8	5,6	5,9	5,7	+0,8	+0,3	-0,2	+0,9
Milieu urbain								
Enfants	1,8	2,3	2,1	1,7	+0,5	-0,2	-0,4	-0,1
Adultes	2,5	2,9	3,3	3,5	+0,4	+0,4	+0,2	+1,0
Taille moyenne	4,3	5,2	5,4	5,2	+0,9	+0,2	-0,2	+0,9
Milieu rural								
Enfants	2,3	2,7	2,9	2,6	+0,4	+0,2	-0,3	+0,3
Adultes	2,8	3,1	3,4	3,6	+0,3	+0,3	+0,2	+0,8
Taille moyenne	5,1	5,8	6,3	6,2	+0,7	+0,5	-0,1	+1,1

Source : op.cit. tableau 1

Par milieu, il convient de rappeler que la taille moyenne des ménages a plus augmenté à la campagne qu'en ville : soit respectivement + 1,3 et + 1,1 entre 1960 et 1982. Il faut dire qu'en milieu rural, l'évolution des deux composantes de la taille des ménages a été positive à la fois entre 1960-71 et 1971-82. Ce n'est qu'entre 1982 et 1990/91 que l'on a pu observer une baisse relative du nombre d'enfants par ménage. En milieu urbain, le nombre d'enfants par ménage a diminué entre 1971 et 1990, amortissant ainsi l'effet sur la taille moyenne des ménages d'une cohabitation d'adultes accrue.

La baisse du nombre d'enfants par ménage constatée en ville, s'explique par une diminution de la fécondité plus intense que l'augmentation de la survie des enfants. Son accroissement à la campagne est dû à une réduction de la mortalité des enfants plus forte que celle de la fécondité, sauf entre 1982 et 1990/91.

Quant au nombre d'adultes par ménage, qui reste plus élevé à la campagne, il a augmenté dans les deux milieux au cours des deux périodes intercensitaires, principalement du fait :

- du retard de l'âge moyen au mariage, tant chez les hommes que chez les femmes;

- de l'augmentation de la survie des adultes;
- d'une cohabitation plus intense d'adultes avec leurs parents, pour des raisons essentiellement d'ordre économique.

## II - Types de ménages selon le recensement de 1982<sup>(1)</sup>

On appréhende mieux les différents types de ménages en se basant, d'une part, sur le statut matrimonial et, d'autre part, sur le processus de reproduction. Ainsi, on peut distinguer les ménages à un seul noyau familial (ménages nucléaires), les ménages comprenant le noyau familial du chef de ménage et d'autres personnes (ménages complexes) et les ménages sans noyau familial comprenant le chef du ménage (ménages non-familiaux).

Les ménages nucléaires seront subdivisés en trois catégories de noyau familial :

- couple marié sans enfant;
- couple marié avec au moins un enfant célibataire;
- un père ou une mère avec au moins un enfant célibataire, soit une famille monoparentale.

Les ménages complexes peuvent être classés en deux catégories :

- les ménages étendus composés du seul noyau familial du chef de ménage plus une ou plusieurs personnes isolées, c'est-à-dire qui n'appartiennent pas au noyau familial;
- les ménages multiples constitués d'au moins deux noyaux familiaux dont l'un comprend le chef de ménage et éventuellement, en plus, des personnes isolées .

Nous ne disposons pas d'informations suffisantes pour séparer ces deux catégories, seul donc leur total sera présenté avec une répartition selon le type de noyau principal du chef de ménage.

Quant aux ménages non-familiaux, ils seront partagés en deux :

- les ménages d'une seule personne (isolés);
- les ménages constitués de plusieurs personnes dont aucune n'a un lien de parenté avec le chef de ménage. Nous supposons ici que dans cette dernière catégorie il n'existe pas de noyau familial. Sinon, le chef serait choisi parmi les membres de ce noyau et, par conséquent, il y aurait des membres qui lui sont liés par le sang ou le mariage.

<sup>(1)</sup> Les informations relatives à la typologie des ménages en 1982, résultent d'une exploitation spéciale d'un échantillon de 57 193 ménages, dont 30 701 habitent en milieu rural. Cet échantillon aléatoire est représentatif au niveau national et par milieu de résidence.

### 2.1. Ménages familiaux et non-familiaux

La quasi totalité des ménages du Maroc comprennent au moins une famille : on y trouve au moins un membre ayant des liens de sang ou de mariage avec le chef de ménage. Dans 8,4 % des ménages seulement, le chef n'a aucun lien de parenté avec les autres membres. Parmi eux, près de 47 % sont des ménages dont le chef est une femme; 93 % d'entre elles vivent seules dont 30,4 % seulement sont actives occupées. Les 53,5 % de ménages restants ont à leur tête un homme; 81 % d'entre eux vivent seuls dont 75,1 % sont des actifs occupés.

Les ménages « non familiaux » sont relativement plus rares à la campagne qu'en ville : 6,3 % contre 10,8 %. La plupart de ces ménages sont constitués d'une seule personne, catégorie plus fréquente en milieu citadin : 8,9 % des ménages urbains sont constitués d'une seule personne contre seulement 5,9 % des ménages ruraux. Parmi les ménages "non-familiaux", plus de la moitié à la campagne (59,2 %) et moins de deux sur cinq en ville (38,0 %) ont pour chef une femme. Ici encore, cette différence s'explique par la proportion de femmes vivant seules au sein de ménages non familiaux : 96,8 % en milieu rural et 89,9 % en milieu urbain (voir tableau 3).

TABLEAU 3 - PROPORTIONS DE MENAGES FAMILIAUX ET DE MENAGES NON FAMILIAUX SELON LE SEXE DU CHEF PAR MILIEU DE RESIDENCE : 1982

Milieu et sexe du chef de ménage (CM)	Ménages dont au moins 1 personne est apparentée au CM (1)	Ménages non familiaux			Total (1)+(2)
		Total (2)	Dont ceux de 1 personne (%)	Répartition par sexe (%)	
<b>Maroc</b>					
masculin	94,7	5,3	81,3	53,5	100,0
Féminin	74,6	25,4	93,4	46,5	100,0
Ensemble	91,6	8,4	86,9	100,0	100,0
<b>Urbain</b>					
masculin	91,8	8,2	77,8	62,0	100,0
Féminin	77,4	22,6	89,9	38,0	100,0
Ensemble	89,2	10,8	82,4	100,0	100,0
<b>Rural</b>					
masculin	97,1	2,9	89,2	40,8	100,0
Féminin	71,1	28,9	96,8	59,2	100,0
Ensemble	93,7	6,3	93,7	100,0	100,0

On peut également constater qu'être chef de ménage d'une personne est plus fréquent pour les hommes citadins que pour les ruraux (6,4 % contre 2,6 %)<sup>(2)</sup>. Ceci semble être dû

<sup>(2)</sup> Selon l'enquête nationale démographique à passages répétés de 1986-88, ces proportions sont de 5,0 % contre 2,2 %. C'est donc un phénomène bien réel.



à l'exode rural des jeunes célibataires en quête d'emploi, à une moindre difficulté de louer un logement individuel en ville, ou encore, aux coutumes contraignantes de la campagne vis-à-vis des célibataires vivant seuls. Ainsi, en ville, ces hommes dont 85,3 % sont en âge d'activité - ici, de 20 à 59 ans - et 85,0 % sont actifs occupés, sont surtout des célibataires (59,9 %), alors qu'en milieu rural, seuls 38,6 % sont célibataires, bien qu'il soient également en majorité actifs occupés (83,3 %).

En revanche, vivre seul dans un ménage est plus fréquent pour les femmes résidant à la campagne que pour les citadines (27,8 % contre 20,3 %)<sup>(3)</sup>. Ces femmes sont en majorité veuves et divorcées (90,1 % en milieu rural et 84,0 % en milieu urbain), d'âges élevés (85,2 % ont 50 ans et plus en milieu rural contre 66,9 % en milieu urbain) et en minorité actives occupées (23,7 % à la campagne et 34,2 % en ville). On peut donc penser que les enfants des veuves et divorcées sont plus touchés par l'exode rural et que leurs mères sont obligées de rester sur place à la fois à cause de leur âge élevé et pour garder leur domicile ou s'occuper partiellement des petits travaux des champs qu'elles peuvent avoir; dans ce cas, leurs enfants leur rendent visite plus ou moins régulièrement. Une autre explication possible, qui n'exclut pas la précédente, est qu'il est socialement plus difficile, et économiquement plus coûteux, pour une citadine de vivre seule que pour une femme de la campagne, surtout quand elle est âgée, divorcée ou veuve et inactive.

En définitive, en ville comme à la campagne, un membre du ménage au moins a un lien de parenté avec le chef de son ménage; très peu de ménages peuvent donc être qualifiés de non familiaux. Les quelques cas qui existent sont généralement des ménages d'une seule personne.

## 2.2. Typologie des ménages familiaux

Examinons maintenant pour chaque milieu de résidence la répartition des ménages constitués d'au moins un noyau familial selon le type et le sexe du chef de ménage en 1982 (tableau 4). Quelque soit le milieu, les ménages les plus fréquents sont de type nucléaire (51,4 % en ville et 51,7 % à la campagne). Ils sont surtout constitués de familles complètes groupant le chef, son conjoint et ses enfants célibataires. Si environ neuf ménages nucléaires sur dix ont pour chef un homme, cette fraction diffère légèrement par milieu : 12,7 % en ville et 9,2 % à la campagne, ont pour chef de ménage une femme. Ces cas correspondent, en grande partie, à des familles nucléaires incomplètes : femme mariée vivant avec ses enfants célibataires et considérée comme chef de son ménage car son mari est un émigré, ou encore femme veuve ou divorcée avec ses enfants célibataires.

---

(3) Ici également, ces proportions sont conformes à celles observées par l'enquête nationale démographique à passages répétés de 1968-88 (26,3 % contre 17,5 %) et à celles provenant de l'enquête sur les niveaux de vie des ménages de 1990-91 (27,0 % contre 15,1 %). Notons au passage qu'en 1982, la proportion de femmes divorcées et veuves dans l'ensemble de la population féminine est plus élevée en ville qu'à la campagne (13,6 % contre 12,5 %).

TABLEAU 4 - MENAGES (EN %) SELON LE TYPE ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE : 1982

Milieu de résidence et sexe du CM	Ménages nucléaires				Ménages complexes	Ménages non-familiaux		Ensemble des Ménages
	CM + conj	CM + conj + En. Cél	CM + En. Cél	Total		Ménages d'1 personne	Autres	
Ensemble du Maroc								
Masculin	6,2	47,4	0,7	54,3	40,4	4,3	1,0	100,0
Féminin	0,0	0,1	36,4	36,5	38,0	23,7	1,7	100,0
Ensemble	5,2	40,1	6,2	51,5	40,1	7,3	1,1	100,0
Milieu urbain								
Masculin	6,5	47,4	0,9	54,8	37,0	6,4	1,8	100,0
Féminin	0,0	0,1	35,9	36,0	41,3	20,3	2,3	100,0
Ensemble	5,4	38,8	7,2	51,4	37,8	8,9	1,9	100,0
Milieu rural								
Masculin	5,9	47,4	0,6	53,9	43,2	2,6	0,3	100,0
Féminin	0,0	0,0	37,1	37,1	34,1	28,0	0,9	100,0
Ensemble	5,1	41,3	5,3	51,7	42,0	5,9	0,4	100,0

Notes :

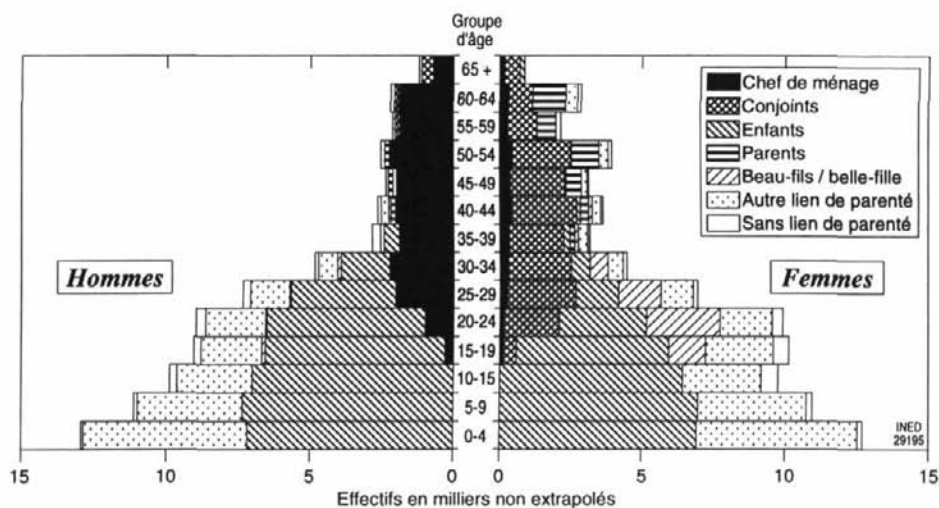
CM = Chef de ménage

Conj = Conjoint du chef de ménage

En.Cel = Enfants célibataires du chef de ménage

Les ménages complexes ne sont pas négligeables puisqu'ils représentent 40,1 % de l'ensemble (37,8 % en milieu urbain et plus 42,0 % en milieu rural). Ils ont surtout à leur tête des hommes, particulièrement en milieu rural (85,5 % contre 80,2 % en ville).

Leur degré de complexité peut être appréhendé, dans une première étape, en analysant la répartition de leurs membres selon le sexe, l'âge et le lien de parenté avec le chef de ménage. Le tableau 5 et le graphique 3 donnent un aperçu sur cette répartition par milieu de résidence. Ils révèlent que, par exemple, plus des deux tiers de ces membres (65,6 %) font partie du noyau principal (au sens large) du chef de ménage. Le reste des membres des ménages complexes est constitué d'autres personnes que les conjoints et les enfants du chef, qu'ils aient un lien de parenté avec ce dernier (32,0 %) ou non (2,4 %). Par ailleurs, le degré de complexité des ménages est supérieur à la campagne : les membres autres que ceux du noyau principal du chef de ménage représentent 36,9 % en milieu rural contre 30,7 % en milieu urbain; l'écart pourrait être encore plus élevé si l'on ne comptait pas les personnes sans lien. En effet, cette dernière catégorie est plus étoffée en ville (4,4 % contre 1,1 % à la campagne), principalement en raison de l'existence de bonnes vivant dans les ménages citadins où elles travaillent (voir leur répartition par sexe). Les sans lien peuvent également comprendre des personnes logées et nourries telles que les gardiens-jardiniers et chauffeurs en ville et les métayers (les Khbbaz et Khammes) et bergers à la campagne.



Pour obtenir les effectifs extrapolés, il faut multiplier ceux du graphique par 60.

GRAPHIQUE 3 - PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DES MENAGES COMPLEXES SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE : 1982

TABLEAU 5 - POPULATION DES MENAGES COMPLEXES SELON LEUR SEXE ET LEUR LIEN AVEC LE CHEF DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE : 1982

Milieu et sexe	Chef	Conj	Enf	A. Lien	S. Lien	Total
<b>Maroc</b>						
Masculin	85,5	0,0	55,9	38,9	42,2	48,3
Féminin	14,5	100,0	44,1	61,1	57,8	51,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	13,5	10,4	41,7	32,0	2,4	100,0
<b>Urbain</b>						
Masculin	80,2	0,1	52,7	41,8	34,7	47,6
Féminin	19,8	99,9	47,3	58,2	65,3	52,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	14,9	10,6	43,8	26,3	4,4	100,0
<b>Rural</b>						
Masculin	85,5	0,0	55,9	37,5	61,1	48,7
Féminin	14,5	100,0	44,1	62,5	38,9	51,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	12,5	10,3	40,3	35,8	1,1	100,0

Chef : chef de ménage; Conj : conjoint(e) du chef; Enf : enfant du chef; A. Lien : autre lien de parenté avec le chef; S. Lien : sans lien de parenté avec le chef.

Une autre façon d'examiner le degré de complexité de cette catégorie de ménages est de les classer par types. Les modalités des liens de parenté du recensement de 1982 n'étant pas assez détaillées, les types de ménages complexes pris en compte seront liés

aux différentes catégories de noyaux du chef de ménage, comme l'indique le tableau 6. Dans 67,3 % des ménages complexes, il y a cohabitation de la famille nucléaire complète du chef de ménage avec d'autres membres. Dans 28,6 % de ces cas, il s'agit de familles groupant au moins un des parents du chef de ménage. Les familles monoparentales du chef auxquelles s'adjoignent d'autres personnes, constituent la deuxième catégorie (13,6 %) des ménages complexes. La fréquence des ménages regroupant les parents du chef est relativement faible (13,1 % seulement), ce qui pourrait expliquer en grande partie le fait qu'ils ont généralement (dans 77,9 % des cas) une femme à leur tête. Les corésidences des chefs - tous des hommes - avec leurs conjointes et d'autres membres, représentent 7,8 % de l'ensemble. Dans seulement 8,4 % de ces cas, il y a cohabitation avec au moins un des parents du chef. Le reste des ménages complexes correspond à une cohabitation du chef de ménage avec d'autres personnes qu'éventuellement son conjoint ou ses propres enfants. Ces ménages pourraient appartenir, dans beaucoup de cas, aux catégories précédentes, car 49,2 % d'entre eux comptent également au moins un des parents du chef de ménage. Ce dernier est un homme dans 87,3 % des cas.

TABLEAU 6 - MENAGES COMPLEXES SELON LE TYPE, LA PRESENCE DES PARENTS DU CHEF ET LE MILIEU DE RESIDENCE : 1982

Types	Urbain	Rural	Ensemble
CM + CONJ + ENF + AUTRES dont ceux avec P/M (en %)	72,5 33,3	60,6 21,4	67,3 28,6
CM + CONJ + AUTRES dont ceux avec P/M (en %)	7,3 37,9	8,4 17,8	7,8 28,4
CM + ENF + AUTRES dont ceux avec P/M (en %)	10,4 11,9	17,8 13,9	13,6 13,1
CM + AUTRES dont ceux avec P/M (en %)	9,9 57,5	13,3 41,1	11,4 49,2
TOTAL dont ceux avec P/M (en %)	100,0 33,8	100,0 22,4	100,0 28,8
Ménages abritant des sans lien/TOTAL (en %)	9,7	16,3	13,4
Taille moyenne	6,7	8,0	7,4

CM : chef de ménage; CONJ : conjoint(e) du CM; ENF : enfants du CM;  
AUTRES : autres membres que le CM, le (la) conjoint(e) et les ENF;  
P/M : père et/ou mère du CM.

Par milieu de résidence, les différences sont globalement peu importantes. Le même profil de répartition des ménages complexes par type est constaté aussi bien en ville qu'à la campagne. Toutefois, une corésidence du seul chef, sans le conjoint, et de ses enfants avec d'autres personnes, semble être davantage un phénomène rural. De même, la cohabitation du chef avec d'autres personnes que les enfants et le conjoint est plus courante à la campagne. Par ailleurs, les ménages ruraux ayant au moins un des parents du chef comme membre et ceux abritant des non apparentés, semblent être moins fréquents que leurs semblables urbains. Ce constat semble indiquer que la cohabitation, jadis basée sur la parenté ou l'alliance, est actuellement déterminée également par d'autres facteurs, particulièrement en ville où les conditions de logement laissent peu de choix aux populations.

### Conclusion

La typologie des ménages selon leur composition indique que la quasi-totalité des Marocains vivent dans des ménages familiaux de type nucléaire ou complexe; ceux qui ne le sont pas sont en majorité des ménages d'une personne. Les ménages complexes, notion vague pour des réalités assez diversifiées, sont des unités statistiques et socio-économiques où coréside une bonne partie de la population marocaine, puisqu'ils représentent 40,1 % de l'ensemble des ménages en 1982. Les ménages nucléaires occupent également une part importante : 51,5 %. Dans quelle mesure ce constat reste-t-il valable actuellement ? Le tableau 7 qui couvre la période 1982-1990, permet de donner une première réponse, mais les données qui y figurent doivent être considérées avec prudence car elles sont entachées d'erreurs de sondages.

Globalement, il en ressort une augmentation de la proportion des ménages monoparentaux, quelque soit le milieu considéré, une baisse du poids des ménages isolés et, dans une moindre mesure, de la proportion des ménages nucléaires incomplets (les couples) en ville. A la campagne, il y a une diminution de la proportion de ménages nucléaires complets et, de façon moins accusée, de celle des ménages complexes. Toutefois, les variations enregistrées sont tellement faibles, que l'on ne peut pas parler de tendances effectives, mise à part la montée soutenue des ménages monoparentaux due, peut être, à une augmentation du divorce et une baisse du remariage. La taille de ce type de ménages étant relativement petite, on peut dire que l'augmentation de leur proportion (et donc de leur nombre) a contribué, bien que faiblement, à la baisse du nombre de personnes par ménages.

TABLEAU 7 - MENAGES (EN %) SELON LE TYPE  
PAR MILIEU DE RESIDENCE : 1982, 1986, 1990

Année et milieux	Nucléaires				Complexes	Isolés	Autres	Total
	CM + CONJ	CM + CONJ + ENF C.	CM + ENF C	Total				
<b>1982</b>								
Maroc	5,2	40,1	6,2	51,5	40,1	7,3	1,1	100,0
Urbain	5,4	38,8	7,2	51,4	37,8	8,9	1,9	100,0
Rural	5,1	41,3	5,3	51,7	42,0	5,9	0,4	100,0
<b>1986</b>								
Maroc	5,2	40,3	7,4	52,9	39,0	6,9	1,2	100,0
Urbain	5,4	38,8	6,8	53,3	39,7	6,3	0,7	100,0
Rural	5,1	39,4	8,1	52,6	38,1	7,5	1,8	100,0
<b>1990</b>								
Maroc	5,0	39,5	8,4	53,0	39,9	6,4	0,8	100,0
Urbain	4,4	39,6	9,4	53,4	38,8	6,6	1,2	100,0
Rural	5,7	39,5	7,3	52,5	41,0	6,2	0,3	100,0

Sources : RGPH 1982; ENDPR 1986-1988; ENNVN 1990-1991 (tableaux inédits : provisoires).